

Pour un compte de soutien auteurs

Paris, le 9 juin 2008

Devant le manque de moyens consacrés à l'écriture et au développement de scénarios et la paupérisation actuelle de bon nombre d'auteurs (réalisateurs et scénaristes), les réalisateurs de la SRF ont décidé de s'associer sans réserve à la proposition faite par l'ARP, la SACD et l'UGS de créer un compte de soutien auteurs.

La réflexion en faveur de la création d'un compte de soutien auteurs a été menée à la SRF depuis plusieurs années et exprimée en 2007 dans notre brochure *Cinéma français : Avis de tempête* : « La SRF souhaite ouvrir le débat sur l'attribution d'une partie du fonds de soutien directement aux réalisateurs. Cette réforme permettrait aux cinéastes d'amorcer l'écriture librement, en dehors de toute contrainte de formatage ».

Cette proposition prend un relief nouveau avec la mesure préconisée par le Club des 13 de réserver 7,5% du fonds de soutien producteur à l'écriture et la récente proposition de l'ARP, la SACD et l'UGS de réserver une partie du compte de soutien généré par chaque film aux auteurs de ce film pour de nouvelles écritures.

L'objectif de ce compte de soutien auteurs serait à la fois de renforcer l'investissement dans le scénario et de libérer, au moins partiellement, les auteurs du poids du marché. Il aurait donc une dimension redistributrice, serait plafonné, et serait doté d'un plancher autour de 5000 euros.

De plus, afin de favoriser le passage des auteurs et réalisateurs du court au long métrage, les surplus issus du plafonnement viendraient abonder un fonds d'aide à l'écriture des premières œuvres.

Conscients de la nécessité de préserver le couple réalisateur - producteur ainsi que la fonction première du fonds de soutien, qui est de favoriser l'investissement dans le cinéma, nous pensons que l'accès des auteurs à ce nouveau compte devrait se faire par l'intermédiaire d'un producteur qui s'engagerait dans le développement d'un nouveau projet.